

BULLETIN DE RÉSERVATION

Automne 2023 **3 / 11 ans**

AUCH
3/11ANS

CASTERA
3/11 ANS

PREIGNAN
6/11 ANS

ROQUELAURE
3/6 ANS

Le service vous informera par téléphone s'il n'y avait plus de place disponible sur la structure demandée. Il pourra vous être proposé d'accueillir votre enfant dans un autre centre de loisirs en fonction des places disponibles.

Les programmes établis ne sont pas contractuels. Ils pourront être modifiés, notamment au regard de l'évolution des protocoles sanitaires, des conditions météo ...

Les réservations s'effectuent sur une journée complète ou une 1/2 journée : le matin avec repas/sans repas ou après-midi.

Une réservation est possible :

- Si l'inscription annuelle a été effectuée au service Education, de l'enfance la jeunesse (dossier de renseignements 2023/2024 complet) ;
- Si des places sont disponibles ;
- Dans un délai de 48h00 avant la date demandée.

! **Toute réservation non effectuée ou annulée moins de 5 jours ouvrés qui précèdent sera facturée et majorée.**

! **En cas de maladie**
Fournir un certificat médical sous 5 jours à l'adresse suivante :
enfance.jeunesse@grand-auch.fr

LE BULLETIN PEUT ÊTRE DÉPOSÉ :

Du mercredi 4.10 au mercredi 11.10.2023



Au service Education, de l'Enfance à la Jeunesse

*Lundi, mercredi, vendredi de 8h15 à 17h en journée continue
Mardi de 13h à 17h et jeudi de 8h15 à 13h*



Ou envoyer par mail :

enfance.jeunesse@grand-auch.fr

(un mail de confirmation vous sera envoyé après réception de votre bulletin)



Réserver directement via votre espace FAMILLE rubrique «Réservations»
www.espace-citoyens.net

Tout bulletin arrivé par voie postale sera refusé.

BULLETIN DE RÉSERVATION

1 par enfant et par structure

dans la limite des places disponibles

Nom - prénom :

Date de naissance : Age :

N° de Tél. : Mail :

Votre enfant a-t-il un Protocole d'Accueil Individualisé : oui non

Auch Lissagaray (3-6 ans MATER)

Auch St Exupéry (3-6 ans MATER)

Auch St Exupéry (9-11 ans ELEM)

Auch Rouget de Lisle (6-8 ans)

Castéra-V (3-11 ans)

Roquelaure (3-6 ans MATER)

Preignan (6-11 ans)

AUTOMNE 2023	JOURNÉE	MATIN	APRÈS -MIDI	MATIN + REPAS	NAVETTES	
					Auch-Garros	Puycasquier
LUNDI 23/10						
MARDI 24/10						
MERCREDI 25/10						
JEUDI 26/10						
VENDREDI 27/10						
LUNDI 30/10						
MARDI 31/10						
JEUDI 2/11						
VENDREDI 3/11						

La facture sera adressée à* :
organisme :

représentant 1
représentant 2

Signature du représentant légal* :
autre :

représentant 1
représentant 2

* Cochez la case correspondante

Accueils de loisirs

EDUCATION DE L'ENFANCE A LA JEUNESSE

> ALSH Auch 3/11 ans

- 7h 30 > 18h 30
- L'entrée pour Rouget de Lisle se fait par la rue Michelet.

- Les enfants scolarisés en maternelle sont accueillis à l'école Lissagaray et Saint Exupéry maternelle.
- Les enfants scolarisés en élémentaire sont accueillis à l'école Rouget de Lisle et Saint Exupéry élémentaire.
- Possibilité de navette pour les enfants du quartier du Garros (rdv devant la salle polyvalente)

> ALSH Castéra-Verduzan 3/11 ans

- 7h 30 > 19h
- Les enfants sont accueillis à l'ALSH de Castéra-Verduzan.

> ALSH Preignan et Roquelaure 3/11 ans

- 7h 30 > 18h 30
- Les enfants scolarisés en maternelle sont accueillis à l'école de Roquelaure.
- Les enfants scolarisés en élémentaire sont accueillis à l'école de Preignan élémentaire.

> ALSH Puycasquier 3/11 ans

- 7h 30 > 18h
- Pas d'accueil sur site.
- La commune de Puycasquier organise un accueil de 7h30 à 8h30 et accompagnera les enfants sur les structures de Preignan et Roquelaure. en fonction de leurs âges.

Chaque famille devra prévoir d'accompagner et de récupérer son enfant sur la structure d'accueil en fonction de son âge.